



## ARRÊTÉ N° 02A20240412354

Le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Corse du Sud,

Arrêté de la Région Corse et de la Corse du Sud.

Vu le code général de la Fonction Publique.

Considérant que, les articles L.136-1 et suivants et L.512-6, L.512-7, L.512-9 et L.512-10, ont confié le soin aux Centres de Gestion d'assurer la publicité des créations et vacances d'emplois de Catégories A et B dont les concours ont été décentralisés et de catégorie C de la Fonction Publique Territoriale, de toutes les collectivités territoriales relevant de leur ressort territorial. Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégories A, B, dont les concours ont été décentralisés, et de catégorie C, transmises par la totalité des Collectivités Territoriales du Département de la Corse du Sud, et enregistrées au secrétariat du Centre Départemental de Gestion de la Fonction publique Territoriale de la Corse du Sud.

### ARRÊTÉ

**Article 1 :** Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexe qui comporte 12 déclarations, établies du 08/04/2024 au 12/04/2024 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
6	1	5

**Article 2 :** Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de BASTIA peut être saisi par voie de recours formé contre la présente décision dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Préfet de Région

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtés »

Fait à AJACCIO CEDEX 1 le 12/04/2024

Monsieur Antoine OTTAVI,

Président

N° de déclaration / collectivité	Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V02A240401379061001 <b>COMMUNE DE PORTO VECCHIO</b>	Attaché, Attaché hors classe, Attaché principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	08/04/2024	17/05/2024
<b>Directeur(-trice) des solidarités, de la santé et du social/ Direct, Liste d'aptitude, Détachement, Mutation interne, Mutation externe, Contrat Art. L 332-8, 2</b> * avec offre O02A240401379061 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379061-directeur-trice-solidarites-sante-social-direct-liste-aptitude-detachement-mutation-interne-mutation-externe-contrat-art-332-8-2/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379061-directeur-trice-solidarites-sante-social-direct-liste-aptitude-detachement-mutation-interne-mutation-externe-contrat-art-332-8-2/2</a>						
V02A240401379189001 <b>COMMUNE DE PIETROSELLA</b>	ATSEM principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	11/04/2024	29/08/2024
<b>ATSEM/ Mutation externe</b> * avec offre O02A240401379189 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379189-atsem-mutation-externe/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379189-atsem-mutation-externe/2</a>						
V02A240401379199001 <b>COMMUNE DE PIETROSELLA</b>	Rédacteur	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	11/04/2024	12/05/2024
<b>Responsable du pôle Culture et proximité/ Direct</b> * avec offre O02A240401379199 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379199-responsable-pole-culture-proximite-direct/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02a240401379199-responsable-pole-culture-proximite-direct/2</a>						
V02A240408000888001 <b>COLLECTIVITE DE CORSE</b>	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	08/04/2024	08/05/2024
<b>Forestier sapeur</b> service Opérationnel FORSAP Cismonte <i>Afin de mener à bien les missions du service Opérationnel FORSAP Cismonte qui concourent à la protection des personnes, des biens et du milieu naturel contre les risques naturels notamment les incendies de forêts et des espaces naturels ; il réalise des gestes techniques et met en œuvre des moyens matériels, au sein d'une équipe de travail.</i> sans offre						
V02A240409000876001 <b>COLLECTIVITE DE CORSE</b>	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	09/04/2024	10/05/2024
<b>Sylviculteur</b> Direction de la forêt et prévention des incendies						

	<p><i>En cohérence avec les orientations forestières de la Collectivité de Corse le sylviculteur réalise : - Des travaux de sylviculture dans les forêts de la Collectivité de Corse et éventuellement dans d'autres lieux au motif d'intérêt général. Ces travaux consistent en : abattage d'arbres, ébranchage, élimination de rémanents par brûlage, dispersion ou broyage, dépressage et nettoyage, élagage, travaux de régénération naturelle ou artificielle, pose de protections individuelles ou collectives, et tous autres activités concourant au bon développement des peuplements forestiers - Des travaux en faveur de la biodiversité et du patrimoine naturel - Des actions de prévention des incendies (brûlage dirigé) - Des travaux d'entretien des infrastructures de desserte, de prévention des incendies, d'accueil du public. Cela peut consister en démaquisage, débroussaillage, petite maçonnerie et menuiserie, interventions manuelles (voire mécanisées) sur les routes, fossés et ouvrages d'art, etc... - Des actions d'entretien des limites et du parcellaire des forêts : ouverture de layons, peinture, pose de signalétique - Des actions d'intérêt général en faveur du milieu forestier En période estivale à la demande des services opérationnels, il : - Peut participer à des patrouilles DFCL.</i></p> <p>sans offre</p>					
<p>VO2A240410000357001</p> <p><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p>	<p>Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>10/04/2024</p>	<p>13/05/2024</p>
<p><b>Chef(fe) d'équipe Vico</b> DIRECTION DES MILIEUX NATURELS</p> <p><i>Le service des Espaces Littoraux et Terrestres assure la gestion des espaces naturels sensibles en Corse, terrains appartenant au Conservatoire du Littoral ou espaces propriétés de la Collectivité de Corse. A ce titre, il assure des missions administratives, techniques, financières afin d'assurer l'entretien, la valorisation, la surveillance de ces espaces ainsi que la communication et l'information du public sur la politique menée par la Collectivité de Corse en matière de protection de l'environnement. Le chef d'équipe du secteur Vico, sous la responsabilité du chef de secteur, encadre, anime et coordonne les agents au niveau humain, organisationnel en apportant son expertise technique. Il est le responsable hiérarchique des agents et a la charge de la coordination des actions sur son secteur d'intervention en vue de gérer un espace naturel protégé, d'en préserver la qualité paysagère et d'assurer l'accueil du public. Il veille à la mise en &amp;oeil;uvre des actions inscrites dans les plans de gestion qu'il décline auprès des agents en objectifs opérationnels et actions quotidiennes, auxquelles il participe également, et il en assure le suivi. Ce secteur s'étend de la commune d'Osani à celle d'Appietto, pour une superficie totale de gestion de 960 ha, couvrant ainsi 13 sites. Motif de saisie Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité Nbre de déclarations initiales</i></p> <p>sans offre</p>						
<p>VO2A240410000458001</p> <p><b>COLLECTIVITE DE CORSE</b></p>	<p>Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal, Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe</p>	<p>Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité</p>	<p>35h00</p>	<p>à pourvoir par voie statutaire</p>	<p>10/04/2024</p>	<p>13/05/2024</p>
<p><b>Garde du littoral</b> DIRECTION DES MILIEUX NATURELS</p> <p><i>Son rôle est de maintenir en l'état voire restaurer, gérer, surveiller et valoriser la qualité biologique et paysagère des sites remarquables et/ou sensibles notamment les propriétés de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du littoral. Sous l'autorité du chef d'équipe, il réalise les missions qui incombent au dispositif d'Agent Garde du Littoral. Il s'agit plus particulièrement de la mise en &amp;oeil;uvre des missions relatives à protection, la gestion et la mise en</i></p>						

	<p>valeur des espaces naturels sensibles littoraux gérés par la Collectivité de Corse et notamment les propriétés du Conservatoire du littoral et de la Collectivité de Corse: - Gestion courante administrative et réglementaire - Gardiennage et travaux sur les espaces naturels sensibles littoraux : propriétés de la Collectivité de Corse et du Conservatoire du littoral) - Activités spécifiques de type naturaliste et/ou scientifique sur des espaces naturels sensibles pouvant être réalisées au titre de Natura 2000 - Animation dans le cadre de l'éducation à l'environnement - Travaux sur sentiers : entretien, réouverture et création de sentiers de randonnée - Réhabilitation du petit patrimoine bâti associé aux espaces naturels ou sentiers de randonnée - Application de la réglementation relative à la police de l'environnement sur les terrains du Conservatoire du Littoral (exercice de la mission de garde assermenté) dans le cadre du commissionnement au titre de la loi sur la protection de la nature - En cas de conditions météorologiques défavorables et à la demande de l'encadrant, l'agent rejoint le local jusqu'à la fin de la durée journalière de travail et est affecté à l'inventaire, l'entretien du matériel / du véhicule ou du local, à la gestion administration sans offre</p>					
V02A240412000106001 <b>COLLECTIVITE DE CORSE</b>	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	12/04/2024	13/05/2024
	<p><b>Cheffe de projet SIRH</b> DIRECTION DU DIGITAL ET DES SYSTEMES D'INFORMATION Positionné au sein de la DGA en charge des systèmes d'information, de la communication interne et des ressources humaines, placé sous l'autorité du chef de mission « SIRH », le chef de projet participe à l'activité du service majoritairement en conduisant des projets SIRH. Au sein d'un portefeuille de projets dans des domaines variés (Gestion des talents (GPEC), Organigramme, PIEL (formation), etc...), il a en charge les missions liées au pilotage et au développement de ceux-ci. sans offre</p>					
V02B240401379044001 <b>PRUNELLI DI FIUMORBO</b>	Attaché, Attaché principal	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	08/04/2024	08/06/2024
	<p><b>Responsable à la direction des services</b> Direction des services sans offre</p>					
V02B240401379045001 <b>PRUNELLI DI FIUMORBO</b>	Directeur gal. des services	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	à pourvoir par voie statutaire	08/04/2024	08/06/2024
	<p><b>Directeur/trice général/e des services d'une commune de 2000 à 10000 hab.</b> Direction générale des services Directeur/riche général/e des services d'une communes de 2.000 à 10.000 habitants sans offre</p>					
V02B240401379084001	Directeur gal. des services	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	09/04/2024	09/06/2024

<b>CALVI</b>				code général de la fonction publique		
<b>Directeur/trice général/e des services d'une commune de 20.000 à 40.000 hab.</b> <i>Emploi fonctionnel de Directeur/rice général/e des services de la commune classée dans la catégorie démographique des communes de 20.000 à 40.000 habitants.</i> sans offre						
V02B240411000239001  <b>SDIS de la Corse de Sud</b>	Médecin/Pharmacien de SPP hors classe, Médecin/Pharmacien de SPP de classe exceptionnelle	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	11/04/2024	10/06/2024
<b>MEDECIN CHEF SOUS DIRECTION SANTE SDIS DE CORSE DU SUD</b> <i>Sous l'autorité du directeur ou de la directrice des services d'incendie et de secours, dirige la sous direction santé composé de médecins, pharmaciennes ou pharmaciens, infirmières ou infirmiers, vétérinaires ainsi que les personnels affectés à cette sous direction. Conseille en matière sanitaire le directeur ou la directrice et les autorités responsables de la mise en &amp;ouil;uvre des secours</i> avec offre O02B240411000239 <a href="http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02b240411000239-medecin-spp/2">http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o02b240411000239-medecin-spp/2</a>						

# Acte à classer

AR\_12042024\_01

**1** En préparation      **2** En attente retour  
Préfecture      **3** > AR reçu <      **4** Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2024-04-12T15-52-55.00 ( MI252324141 )

Identifiant unique de l'acte :

02A-282010016-20240412-AR\_12042024\_01-AR ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Arrêté du président du CDG 2A n.02A20240412354 pris en date du 12/04/2024 portant publicité des créations et vacances d'emplois de catégories A, B et C pour la région Corse et le département de la Corse du Sud.

Date de décision : 12/04/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : ARRETE REGION CORSE ET      Multicanal : Non  
CORSE DU  
SUD\_02A20240412354.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 12/04/24 à 15:52

Par OTTAVI Antoine

Transmis

Date 12/04/24 à 15:52

Par OTTAVI Antoine

Accusé de réception

Date 12/04/24 à 15:57